

CASIERS

Les casiers sont proposés prioritairement aux élèves demi-pensionnaires, mais tous les élèves peuvent en bénéficier.

Attention : le collège ne prête ni ne vend les cadenas.

Pour satisfaire le plus grand nombre de demandes, nous demandons aux élèves intéressés de se regrouper **par deux**. Les frais de location sont de 5 € par trimestre et par élève (facturés par la comptabilité ; les élèves n'ont ainsi **pas d'argent à apporter** au collège).

Pour se faire attribuer un casier, les élèves devront se présenter **par deux** au bureau de la vie scolaire aux récréations, sur le temps de la demi-pension ou à la fin des cours, selon le planning suivant :

6^{ème} et section basket tous niveaux	Mardi 1 ^{er} , mercredi 2 et jeudi 3 septembre
5^{ème}	Vendredi 4 et lundi 7 septembre
4^{ème}	Mardi 8 et mercredi 9 septembre
3^{ème}	Jeudi 10 et vendredi 11 septembre

À partir du 13 septembre, les demi-pensionnaires n'ayant pas trouvé de colocataire ainsi que les élèves externes intéressés peuvent tous se présenter au Bureau de la Vie Scolaire (BVS).

Tout cadenas pose sans l'aval du bvs sera sectionné !

Pour tout renseignement concernant la gestion des casiers, merci de vous adresser au BVS en composant le 03 88 35 99 35.

Le Bureau de la Vie Scolaire.